Paris, le 15 novembre 2018

DDI = Destination Définitive Intérieur

Non le « dialogue social » ne se passe pas bien !

- **Fin octobre, une série d'attaques inédites contre le service public républicain, nos ministères et les fonctionnaires, préparant le terrain à un plan social majeur.**
- **Le ministre de l'Intérieur qui fait main basse sur l'État territorial au travers du transfert de la gestion du programme 333.**
- **Des propositions préfectorales dans le cadre d'AP 2022 qui atomisent le service public républicain et préfigurent un nouveau cycle de restructurations.**

La coupe est pleine !!!

Face à ces passages en force, FO a refusé de siéger au CT des DDI du 15 novembre.

Retrouvez ici la déclaration portée auprès du Secrétaire Général du Gouvernement avant ouverture de la réunion !!!

Pour défendre un service public de proximité, riche de la diversité de vos compétences :

FO exige le maintien du pilotage des DDI à Matignon !

Fédération de l'Administration Générale de l'État – contact@fagefo.fr

Fédération de l'Enseignement, la Culture et la Formation Professionnelle – fnecfp@fo-fnecfp.fr

Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – contact@feets-fo.fr

Fédération des Finances – fo.finances@orange.fr

46 rue des Petites Écuries – 75010 Paris

Le 15 novembre 2018

DDI = Direction Définitive Intérieur ???

Au cours de la dernière semaine d'octobre, pas un jour sans une attaque du gouvernement contre le service public républicain, sur nos ministères et sur les fonctionnaires.

Le Premier ministre qui annonce une loi pour le début de l'année 2019 pour atteindre l'objectif fixé par le Président de la république de supprimer 50.000 postes de fonctionnaires d'Etat d'ici 2022.

Avec au programme : **recours aux contractuels dans les administrations, agence de reconversion pour les fonctionnaires, dématérialisation exacerbée des services publics,…**

Le 29 octobre, c'est bien un plan massif de licenciements qui a été mis en branle dans la Fonction publique.

En poursuivant par l**e ministre de l'Intérieur, qui fait main basse sur l'État territorial au travers du transfert de la gestion du programme 333** (fonctionnement des directions régionales et départementales, emplois de direction des DDI et emplois en SGAR) au ministère de l'Intérieur. Ou comment le ministère de l'Intérieur, c'est à dire de l'immédiateté, opère ici **un hold-up sur des services censés être garants des enjeux de moyen et long termes.**

Ici, c'est bien le sort des DDI qui a été scellé, avant celui de nos directions régionales qui ne manqueront pas de subir les effets induits par capillarité…

Nous apportons ici **tout notre soutien aux personnels de Matignon appelés à être transférés au ministère de l'Intérieur,** nouvelles victimes d'un nouveau décroisement budgétaire, à qui l'on expliquera que rien ne changera pour eux…avant que les engagements de façade ne soient bien vite classés aux archives.

FO dénonce fermement cette décision de transfert budgétaire et exige qu'elle soit rapportée, comme FO l'avait obtenu en 2011 !

Fédération de l'Administration Générale de l'État – contact@fagefo.fr
Fédération de l'Enseignement, la Culture et la Formation Professionnelle – fnecfp@fo-fnecfp.fr
Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – contact@feets-fo.fr
Fédération des Finances – fo.finances@wanadoo.fr
46 rue des Petites Écuries – 75010 Paris

A retenir en synthèse:
333+307 = 307

Ecologie + Cohésion des Territoires + Agriculture + Affaires Sociales + Sport + Economie = Intérieur

COMITE TECHNIQUE DES DDI

15 NOVEMBRE 2018

REGROUPEMENT DES PROGRAMMES 333 ET 307

La circulaire du 24 juillet 2018 sur l'organisation de l'administration territoriale de l'Etat prévoit le regroupement du programme 333 « Moyens mutualisés des administrations déconcentrées » et du programme 307 « Administration territoriale de l'Etat », respectivement gérés aujourd'hui par les services du premier ministre et par le ministère de l'intérieur.

Pour en savoir plus, cliquez ICI

BOP

333 + 307

= 307

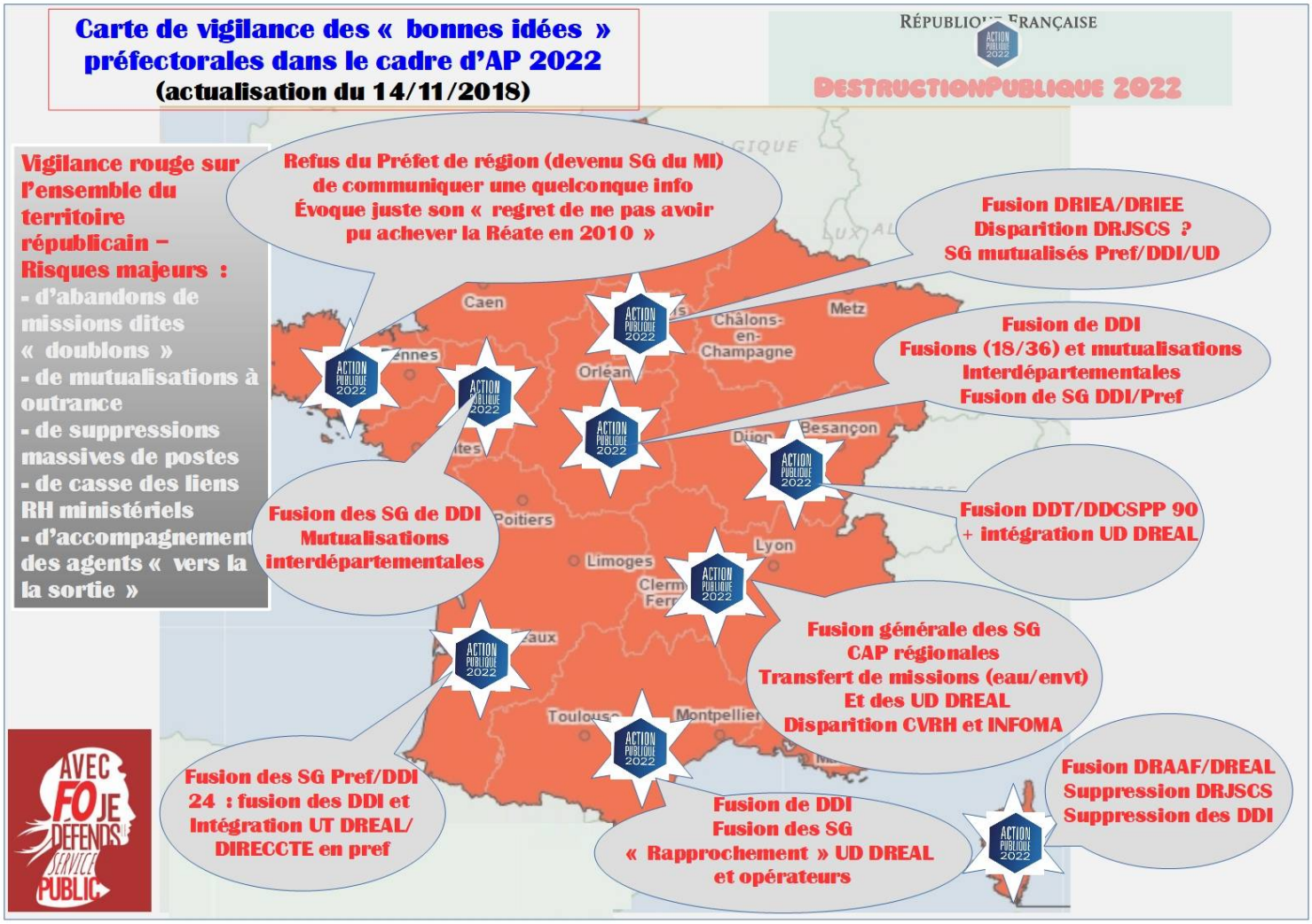
Carte de vigilance des « bonnes idées » préfectorales dans le cadre d'AP 2022
(actualisation du 14/11/2018)
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DESTRUCTIONPUBLIQUE 2022
Vigilance rouge sur l'ensemble du territoire républicain – Risques majeurs :
- d'abandons de missions dites « doublons »
- de mutualisations à outrance
- de suppressions massives de postes
- de casse des liens RH ministériels
- d'accompagnement des agents « vers la la sortie »
Refus du Préfet de région (devenu SG du MI) de communiquer une quelconque info
Évoque juste son « regret de ne pas avoir pu achever la Réate en 2010 »
Fusion DRIEA/DRIEE
Disparition DRJSCS ?
SG mutualisés Pref/DDI/UD
Fusion de DDI
Fusions (18/36) et mutualisations Interdépartementales
Fusion de SG DDI/Pref
Fusion des SG de DDI
Mutualisations interdépartementales
Fusion DDT/DDCSPP 90
+ intégration UD DREAL
Fusion générale des SG
CAP régionales
Transfert de missions (eau/envt)
Et des UD DREAL
Disparition CVRH et INFOMA
Fusion des SG Pref/DDI
24 : fusion des DDI et Intégration UT DREAL/ DIRECCTE en pref
Fusion de DDI
Fusion des SG
« Rapprochement » UD DREAL et opérateurs
Fusion DRAAF/DREAL
Suppression DRJSCS
Suppression des DDI
Caen
Metz
Châlons-en-Champagne
Orléans
Dijon
Besançon
Poitiers
Limoges
Lyon
Toulouse
Montpellier
ACTION PUBLIQUE 2022
AVEC FO JE DÉFENDS LE SERVICE PUBLIC

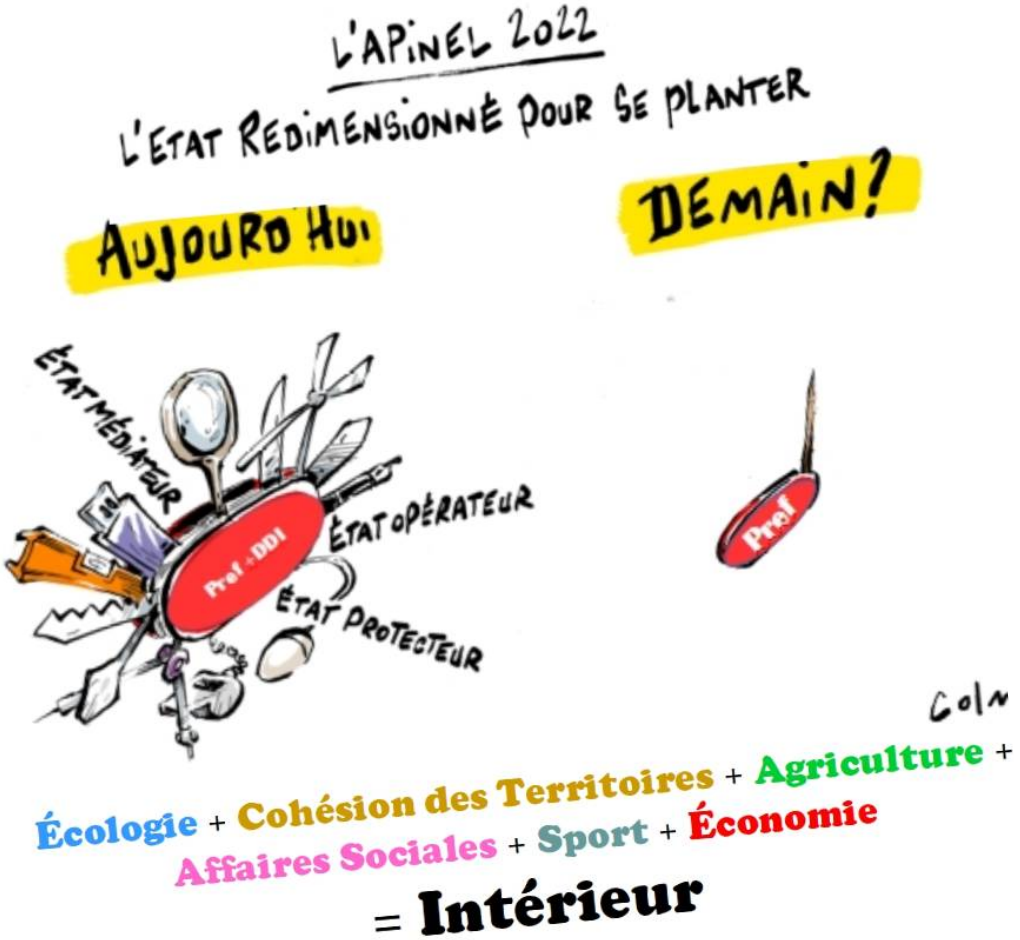
L'APINEL 2022
L'ETAT REDIMENSIONNÉ POUR SE PLANTER
AUJOURD'HUI
DEMAIN?
ÉTAT MÉDIATEUR
ÉTAT OPÉRATEUR
ÉTAT PROTECTEUR
Pref + DDI
Pref
Écologie + Cohésion des Territoires + Agriculture +
Affaires Sociales + Sport + Économie
= Intérieur

DDI après AP 2022=

1-Direction Définitive Intérieur ?
2- Déjà Défunte Interministérialité ?
3- Définitivement Dédiée à l'Immédiateté

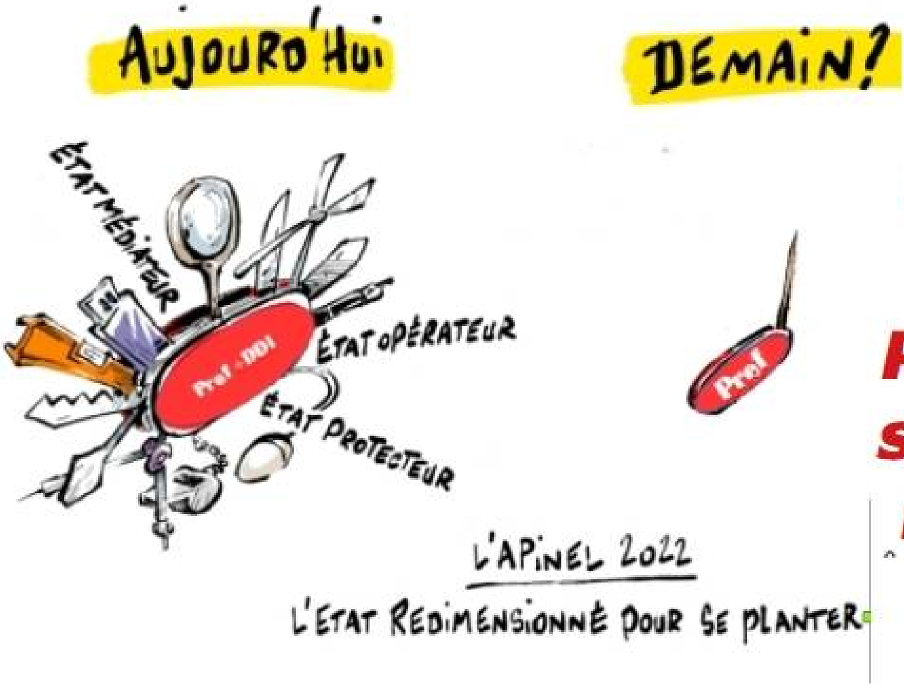

Avec FO, défendons la Fonction Publique et le service public républicain !!